

LJ E.C.P. 195 AVENUE FRANCIS DE PRESSENSE 69200 VENISSIEUX (SELARL MARIE DUBOIS)

VENTE DU 12/01/2022

195 AVENUE FRANCIS DE PRESSENSE 69200 VENISSIEUX

**MERCREDI 12 JANVIER 2022 A 9H30 : LJ E.C.P. 195 AVENUE FRANCIS DE PRESSENSE 69200
VENISSIEUX (SELARL MARIE DUBOIS)**

Electroportatif, lève moteur, fourniture électrique

Enlèvement après-vente jusqu'à 12h

Attention, l'accès à la salle des ventes se fera dans le strict respect des conditions liées au nouveau pass sanitaire, à savoir : un passeport vaccinal à jour ou un test antigénique ou examen de dépistage réalisé moins de 48 heures avant l'accès à la salle.

Les gestes barrières et les conditions de sécurité sanitaire (se munir de son masque et de gel hydro-alcoolique) restent également de rigueur.

Conditions particulières de vente en application des mesures gouvernementales liées au COVID 19 :

La vente se déroulera en public restreint, dans la limite des personnes autorisées par les consignes sanitaires gouvernementales et dans le respect strict des conditions de sécurité sanitaire et des gestes barrière (se munir de son masque et de gel hydro-alcoolique). Paiement sur place exclusivement par carte bancaire ou virement. L'exposition préalable se fera dans les mêmes conditions de restriction.

INFORMATION ORDRE D'ACHAT :

Un ordre d'achat ne peut être pris en compte que 3 jours ouvrés avant la date de vente, sous réserve de la réception d'un chèque de consignation de la moitié de la valeur de l'ordre reçu la veille de vente.

Aucun ordre d'achat en dessous de 500 euros n'est pris en compte.

L'ordre d'achat doit être accompagné d'une pièce d'identité en cours de validité recto-verso, d'une copie de KBIS de moins de trois mois, de l'acceptation écrite des dates d'enlèvement figurant sur l'annonce de la vente concernée, d'un RIB bancaire.

Une caution bancaire par virement vous sera demandée en fonction du montant de votre ordre d'achat et de la valeur du lot.

En cas de défaut à l'une de ces obligations, l'ordre d'achat sera systématiquement non pris en compte.

Si l'enlèvement est à la suite de la vente, pas de possibilité de laisser un ordre d'achat.

Règlement comptant, frais en sus 14.28% TTC, matériels vendus en l'état sans réclamation possible. Lettre accréditrice ou chèque de banque pour tout achat supérieur à 500€.

REMISE OBLIGATOIRE DU KBIS PENSEZ A VOUS EN MUNIR LORSQUE VOUS VENEZ ASSISTER A UNE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES POUR LES PROFESSIONNELS UNIQUEMENT.

POUR LES PARTICULIERS MERCI DE PENSEZ A VOUS EN MUNIR D'UNE PIECE D'IDENTITE.

Le Commissaire Priseur se réserve le droit de regrouper des lots.

Le Commissaire Priseur se réserve le droit d'enchère provisoire pour chacun des lots avec faculté de réunion éventuelle.

Tarif légal en sus des adjudications Réglementation l'impose.